

Décision

Générale

colonial

Décision n° 529 Service du personnel, des finances et de la comptabilité

n° 529

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1950

Date de publication
11 mai 1950

Date du numéro
1 mai 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Mallorga (Ttené), rédacteur de Iro classe des bureaux d'Administration générale des colonies, est. mis à la disposition de-M. le chef eo du service du personnel, des finances et de la comptabilité, pour compter du 3 mai 1050, date de son arrivée à Djibouti.